



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-091

**Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales
(Assemblées)**

522

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	35
Nombre de pouvoirs	4
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Jacques ALIM donne procuration à Josette PHILIPPE, Silvia COUSIN donne procuration à Caroline VABRE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Par la délibération du 13 décembre 2022 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a bien voulu déléguer à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ces délégations.

N° Décision	Objet	Service
DEC2023-051	Convention de rémunération dans le cadre de la protection fonctionnelle accordée à Monsieur Adil BOUTAHAR	Affaires juridiques
DEC2023-052	Exercice du Droit de Prémption Urbain sur un ensemble immobilier sis à DREUX 5 rue des Fontaines, cadastré section AL 260	Urbanisme
DEC2023-053	Convention avec l'association « Vivre dans le Pays Drouais Demain et Après-Demain » pour prêt des locaux Ecole maternelle Alphonse Daudet les mercredis pour activité vélo	Éducation Enfance Famille
DEC2023-054	Résiliation pour motif d'intérêt général du marché PA2111 : Conduite d'opération travaux d'aménagement patinoire de Dreux	Affaires juridiques
DEC2023-056	Création d'une régie de recettes pour les Naturalies	Finances
DEC2023-057	Convention prêt des locaux pour Bal déguisé grande salle de motricité de l'école élémentaire Prévert-Beullac et l'école maternelle Semmelweis, le 5 avril 2023 de 13h30 à 18h00	Éducation Enfance Famille
DEC2023-058	Demande de subvention de 546 000 auprès du Fonds de Dotation Politique de la Ville pour l'aménagement du complexe sportif des Bâtes	Contractualisation
DEC2023-059	Demande de subvention de 118 447 € auprès du Fonds Dotation Politique de la Ville, cour durable du Pôle éducatif et culturel des Bâtes	Contractualisation
DEC2023-060	Demande de subvention de 180 000 € auprès du Fonds de Dotation Politique de la Ville, Aménagement du parvis de l'école Ferdinand Buisson	Contractualisation

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
Marché n° 2023-1 - Maintenance des systèmes de péages des parkings METEZEAU et MESIRARD pour la Ville de DREUX	Société SKIDATA	Montant annuel 12 656 € HT	Notification le 24 mars 2023 pour 12 mois, reconductible 3 fois pour une période respective de 12 mois.
Marché n° 2021.6 - Aménagement d'une patinoire pour la Ville de Dreux (28) - Avenant n° 1 plus-value	Société BAUDIN CHATEAUNEUF NORD	+ 1 285 123.68 € HT	Notifié le 29 mars 2023
Accord-cadre n° 2022-28 - Fourniture et livraison de substrats, végétaux, matériaux, paillage, pièces d'arrosage automatique, produits et fournitures horticoles pour la ville de Dreux - Accord-cadre multi-attributaires - lot n° 4 : Pièces fournitures horticoles	SOCIETE CAAHMRO GROUPE	Montant maximum annuel : 10 000.00 € HT	Notifié le 29 mars 2023 pour 12 mois, reconductible, 3 fois pour une période respective de 12 mois

Vu le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Prend acte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

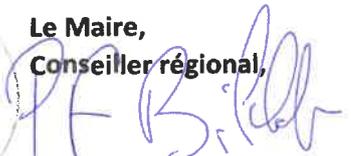
Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux

le 14 AVR. 2023



Le Maire,
Conseiller régional,


Pierre-Frédéric BILLET